

MESSAGE OPÉRATIONNEL

		Degré d'urgence		Degré de protection	
Date :	10/07/2026	IMMÉDIAT		TRES SECRET	
Heure de rédaction :	12H00	NORMAL	X	SECRET	
Rédacteur :	Leïla BELBEKHOUCHE			DIFFUSION RESTREINTE	
Tél :	06 78 71 79 39			NON PROTÉGÉ	X

Objet :	PASSAGE NIVEAU DE VIGILANCE ROUGE – CANICULE				
Validité :	Le vendredi 10 juillet 2026				
Destinataires	Pour action			Pour information	
	MESDAMES ET MESSIEURS LES MAIRES DU DEPARTEMENT CONSEIL DEPARTEMENTAL ARS SAMU SDIS AASC DIPN DMD GGD DRSR DDT DDETS DDPP DSDEN DCPPAT DRIEAT DRCL DIMI			Standard Préfecture SDNUM SIDPC BCAB Sous-Préfectures AME AMR PARQUET	

DÉBUT DE TEXTE

Dans son bulletin du 10 juillet 2026 à 06h00 Météo-France annonce pour le **samedi 11 juillet 2026** une situation météorologique avec un niveau de vigilance **ROUGE** pour le phénomène de canicule, dont le passage est prévu pour 12H00.

Qualification :

Nouvel épisode caniculaire, sévère et durable, nécessitant une vigilance particulière notamment pour les personnes sensibles ou exposées.

Observations notables :

- Samedi à l'aube, les températures minimales prévues sont comprises entre 21 et 23 degrés.
- **Samedi après-midi, les températures maximales sont comprises entre 35 et 37 degrés.**

Consultez le site de Météo France : www.meteo.fr

Conséquences possibles

Chacun d'entre nous est menacé, même les sujets en bonne santé.

L'augmentation de la température peut mettre en danger les personnes à risque c'est-à-dire les personnes âgées, handicapées, atteintes de maladies chroniques ou de troubles mentaux, les personnes qui prennent régulièrement des médicaments, les personnes isolées.

Chez les sportifs et les personnes qui travaillent dehors, attention au coup de chaleur.

Veillez aussi sur les enfants.

Conseils de comportement

- Buvez de l'eau plusieurs fois par jour.
- Continuez à manger normalement.
- Mouillez-vous le corps plusieurs fois par jour à l'aide d'un brumisateur, d'un gant de toilette ou en prenant des douches ou des bains tièdes.
- Ne sortez pas aux heures les plus chaudes.
- Si vous devez sortir portez un chapeau et des vêtements légers.
- Essayez de vous rendre dans un endroit frais ou climatisé deux à trois heures par jour, tout en continuant de respecter la distanciation physique et les gestes barrière.
- Limitez vos activités physiques et sportives.
- Pendant la journée, fermez volets, rideaux et fenêtres. Aérez la nuit.
- Si vous avez des personnes âgées, souffrant de maladies chroniques ou isolées dans votre entourage, prenez de leurs nouvelles ou rendez leur visite. Accompagnez-les dans un endroit frais.
- En cas de malaise ou de troubles du comportement, appelez un médecin.
- Si vous avez besoin d'aide appelez la mairie.
- Soyez vigilant : toute personne, même si elle est en bonne santé, est concernée.

- Pour prévenir les feux de végétation, n'utilisez pas de matériel susceptible de produire des étincelles et veillez à ne pas avoir de comportement pouvant favoriser les départs de feux (cigarette, barbecue, etc.).
- En cas de départ de feu, appelez immédiatement le 112 ou le 18 et mettez-vous à l'abri.
- Pour en savoir plus, consultez le site : <https://www.sante.gouv.fr/>

FIN DE TEXTE

Pour la préfète et par délégation
la directrice de cabinet



Béatrice BLONDEL